

Siège Social :  
11 place du champ de foire  
14500 Vire

Etablissement :  
Place Pierre Sémard  
61100 Flers

Vire Normandie, Le 20 Juin 2021

Chers Adhérents,

Comme évoqué à plusieurs reprises lors de nos différentes assemblées générales, nous sommes en pénurie de Médecins du Travail dans notre service de santé au travail et ce malgré la fusion récente de A.S.T.I.F et SANTRAVIR pour devenir A.S.T.B. Association de Santé au Travail du Bocage.

La Médecine du Travail doit avoir les moyens d'agir pour préserver la santé physique et morale des travailleurs et a un rôle préventif essentiel.

La difficulté à recruter des Médecins du Travail, nous a conduit à mettre en place une mesure expérimentale portant sur le transfert de certaines visites médicales vers les Infirmiers de Santé au Travail selon des protocoles dédiés, élaborés par les Médecins de Santé au travail.

La DREETS- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi nous accompagne dans cette démarche.

Les missions, les règles de déontologie et l'indépendance des infirmiers sont définies par le Code de la santé publique. L'infirmier(e) a des missions propres, définies par le Code de la santé publique et des missions confiées par le Médecin du Travail, sous sa responsabilité, dans le cadre de protocoles.

Ces protocoles concernent les visites suivantes :

- Retour de congés de maternité,
- SIR : Suivi Individuel Renforcé :
  - CACES Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (hors embauches)
  - Habilitation Electrique (embauches et suivis)
  - Risques biologiques (embauches et suivis)

Cette mesure expérimentale n'a pas vocation à être pérenne, l'impact sera régulièrement apprécié. Elle préserve pour tous vos salariés un contact avec un professionnel de santé, en l'occurrence l'Infirmier de Santé au Travail, qui peut au besoin réorienter vers le Médecin du Travail. Elle s'accompagne d'une offre de service renforcée en matière d'AMT Action en Milieu du Travail.

Préserver la santé des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel est notre priorité, vos interlocuteurs habituels restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations éventuelles.

Nous vous prions de croire, chers adhérents, en nos respectueuses salutations.

Le président,  
Steve MAUGUY

